Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 16

Artikel: Propos d'un vieux garçon : une réforme qui s'impose
Autor: Bert-Net
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207735

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» La simplicité du moyen est peut-être la cause de l'indifférence du public.

» Quant à la confection de drapeaux aux armes de nos différentes communes ou localités, c'est là aussi une idée des plus heureuses et dont la réalisation est facile aussi. Aucune de nos communes, aucune de nos localités ne se mettra-t-elle au bénéfice de l'offre de M. Schmidt, pour attacher le grelot ?

» Allons, Vaudois, debout ! un nouveau jour se lève. Ne le laissons pas finir sans avoir ressuscité le drapeau de notre village, de notre ville, sans avoir pris la résolution de remplacer par une « fête communale » annuelle, les innombrables fêtes de sociétés, qui, se succédant presque sans cesse, entretiennent une atmosphère d'oisiveté et de « ribote » des plus dangereuses.

» D'ailleurs, ces fêtes trop souvent répétées perdent beaucoup de leur attrait. Une seule : la bonne ! Et qu'elle soit celle de tout le monde.

» Ne perds pas espoir, mon cher *Conteur*, la cause est excellente, elle vaincra ; si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain. Allons, courage ! courage !

» *Un Aiglon patriote.* »

* * *

Nous répondrons à notre aimable correspondant que nous n'avons nullement perdu courage ni espoir. Nous rassemblons actuellement des documents concernant les armoiries de nos différentes communes et qui pourront peut-être convaincre les indécis et guider ensuite leurs efforts.

En attendant, la discussion reste ouverte à tous et les partisans de l'institution de « fêtes communales », se substituant à toutes les fêtes de sociétés, peuvent compter sur notre appui, dans la mesure où nous pourrons le leur donner.

Comme notre correspondant, nous croyons la cause bonne et bien digne d'être plaidée.

La Terre vaudoise.

Terre de mon pays
Que la grâce décore,
A mes yeux éblouis,
Oh ! resplendis encore !
J'aime à voir ton Jura charmant
Marquant la frontière gauloise
Et tes Alpes et ton Léman,
Belle terre vaudoise !

Terre de mon pays,
Coteaux et vals prospères,
O toi qui me nourris,
Comme jadis mes pères,
Ah ! c'est dans tes champs plantureux,
Sous nos toits de tuile ou d'ardoise,
Que sans désirs on vit heureux,
Riche terre vaudoise !

Terre de mon pays,
O terre maternelle,
Je te voue en bon fils
Ma tendresse éternelle.
Quand pour toujours je dormirai
Dans l'humble tombe villageoise,
En ton sein je reposerai,
Bonne terre vaudoise !

E. C. Thou.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Une réforme qui s'impose.

Un jeune couple, de condition modeste, avait choisi pour abriter ses conjugales amours une petite maison cachée dans la verdure, sise bien loin de la ville aux bruyantes usines sombres et enfumées.

Depuis quelques mois déjà, la cigogne — qui a les jeunes ménages en particulière affection — avait annoncé sa visite. Tout était prêt pour la recevoir. Tout était prêt surtout pour faire bon accueil au cadeau qu'elle devait apporter, car on sait que ce gracieux volatile n'arrive jamais les « mains vides » — si j'ose m'exprimer ainsi.

Un soir, Monsieur et Madame venaient de s'endormir, de ce paisible sommeil que donne une conscience pure et une digestion facile, quand soudain Madame se réveille :

— N'as-tu rien entendu ? fait-elle à son mari.

— Mais non !

Tous deux prêtent l'oreille. Distinctement, ils entendent trois petits coups discrets, frappés contre le carreau de la fenêtre.

— C'est elle ! C'est la cigogne, dit Madame.

Le jeune époux saute hors du lit, s'habille à la course et se précipite à la recherche d'une femme sage pour recevoir la visite avec le cérémonial usité en pareil cas.

Dans la nuit, il se hâte La ville est loin ; à mesure qu'il avance, son impatience grandit de toucher au but.

Enfin, le voici devant une plaque portant la mention « sonnette de nuit ».

Il pèse sur le bouton. Après un moment d'attente, une tête paraît à la fenêtre :

— Qu'y a-t-il ?

— Venez, Madame, venez vite ! On a besoin de vous.

— Où ?

Il indique son lointain domicile.

— Je regrette, mais je suis attendue ailleurs.

La fenêtre se ferme. Le jeune homme, déçu, court à une autre porte.

Cette petite scène se reproduit une dizaine de fois. Partout, le pauvre mari est éconduit, sous des prétextes plus ou moins plausibles, par des femmes dont la sagesse s'effraie du dérangement et du long trajet au milieu de la nuit.

Le malheureux se désespère. Ne trouvera-t-il donc point ? Enfin, touchée de ses supplications, une vieille matrone, bien que lasse de sa journée trop remplie déjà, consent à le suivre. Il était temps. La cigogne apportait un superbe garçon comme cadeau de bienvenue.

Tout est bien qui finit bien. Il n'en reste pas moins que le pauvre mari avait passé quelques heures peu enviables et qu'un retard plus grand eût pu avoir de graves conséquences.

Une réforme s'impose. Pour ma part, je ne vois que deux façons de résoudre cette question. Il faudrait :

Ou bien trouver un moyen pour assurer en temps utile l'aide des sages-femmes aux intéressées logés dans la banlieue ;

Ou alors... refuser l'autorisation d'avoir des enfants à tous les ménages habitant en dehors du « périmètre du gaz » !

Bert-Net.

LA LENETTA AO JOMÉTRE (géomètre).

Por ître on bon jométre faut avâi bin dâi z'uti : pu pas vo z'ein dere ti lè nom, sant trâo dèfecilo à sè rappelâ. Vu rein que vo dèvesâ d'onna certeina lenetta que vouâitant per on bet, quemet se l'ètâi on tuyau de bornî. A l'autro bet on vâi adan lè z'affére bin pllie gros ; mâ cein que lâi a de tiurieu, l'è que sant veri à bocllion. Dinse se on vouâite on litre plliein de bon vîlhio — de clli qu'on a ora : dau Lavaux dau Piémont — on lo vâi lo tiu ein amont et lo gouleau ein avau, mâ, cein que lâi d'estra, l'è que lo clliâ ne sè taûme pas. Porquie ? Diabe lo mot que i'en sé. Lè vîlhio l'arant de que lâi avâi de la tsermaleri quie dèso ; lè dzouveno, leu, diant que l'è de la jométrie : l'è oncora bin pllie èpouâiran.

On coup, ion de clliau jométre ètâi on mâitet d'on prâ et guegnîve dan avoué sa lenetta. Vaitcé que trâi damusalle dau velâdzo, que l'allâvant à la fretâre portâ lau laci, passant pè ver li.

— Que vouâi-tî vo dein cllia perclliouse ? que lâi fâ la mè allurâïe.

— Ie guegno clliau pequiet que lâi a su lè bouenne.

— Pâo-t-on guegnî assebin ?

— Bin se vo voliâi, cllioude pî on get.

Et vaitcé mè fèmalle que vouâitant, iena aprî l'autra, dein lo but. Faillâi lè z'oûre : — Tè rondzâi ! que sè desant, l'è lo mondo reinvessâ ! lè flliau cressant de contr'avau ! faut décheindre po allâ su lè montagne !

Quand l'ant bin z'u guegnî, s'ein va tote lè trâi, ein bin remacheint lo jométre, et lâi diant dinse :

— Et se on guegnîve onna dzein ?

— Eh bin ! on la verrâi lè pî ein amon et la tîta ein avau.

— Tot parâi quin'affére ! Quemet pâo-t-on sè teni dinse. A revéra, tot parâi.

N'avant pas fè cinquanta pas que sè revîrant et que vayant-te ? Lo géométre que l'avâi verî sa lenetta contre leu et que lè reluquâve.

Adan, vo z'arâi faliu lè vère ! Tote lè trâi fant onna couêlaïe, et pu sè cllînnant ein tegneint tant que pouâvant lau cotillon su lau solâ.

L'avant peinsâ que, du que, dein la lenetta l'avant la tîta ein avau, lou gredon allâvant sè robibolâ avoué la tsemise, et quemet l'avant min mè de caleçon, lo jométre voliâve lau vère âo mète on pî et demî ein dessu dâi dzènâo.

Marc a Louis.

DEUX HISTOIRES DE CHASSE

Quelques amis étaient en chasse ; c'était l'automne dernier. Soudain, l'un d'eux, qui n'avait jamais inspiré une folle terreur au gibier, s'éloigna du poste qui lui avait été assigné. En se promenant dans la forêt, il rencontra un autre chasseur avec un superbe lièvre suspendu à sa gibecière.

— Combien votre lièvre ? fait notre chasseur amateur.

— Huit francs !

Marché conclu.

Tout fier, notre ami s'en va rejoindre ses compagnons, qui depuis longtemps déjà le cherchaient.

En les apercevant, il brandit victorieusement le lièvre qu'il venait d'acheter.

— Comment !... toi !... un lièvre ?... s'écrièrent en chœur ses camarades, qui n'en revenaient pas.

— Oui... moi ! Et puis qu'il est beau !

— Pour ça, il n'y a pas ! fit un des chasseurs, chez qui déjà perçait le doute.

Le soir, lorsque les amis firent leurs comptes et les répartitions, l'homme au lièvre, qui tenait sans doute à jouer encore ailleurs son rôle de Nemrod, ne voulut pas lâcher sa bête...

— Comme tu voudras, dirent ses amis, seulement, tu nous dois huit francs.

Il en avait été ainsi convenu au départ. Le brillant chasseur dut s'exécuter et payer une seconde fois son lièvre.

16 francs, un « bossu » ; peste, ce n'est pas pour rien !

* * *

Autre histoire du même tonneau :

Deux amis chassaient de compagnie. Leurs exploits terminés, l'un d'eux acheta à son camarade, plus heureux que lui, tout le gibier que celui-ci avait tiré et il en garnit sa gibecière.

Rentrés en ville, ils partagèrent un demi avant de se quitter. Dans le café, les consommateurs faisaient cercle autour d'eux et le chasseur qui avait la gibecière garnie exultait à l'ouïe des compliments que provoquaient les belles bêtes rapportées.

Et plus d'un spectateur s'étonnait que l'autre chasseur, dont l'adresse et l'expérience étaient bien connues, rentrât bredouille.